

6 septembre 1990 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, sur l'exécution des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, pour faire respecter l'embargo contre l'Irak et le droit international et sur le dispositif militaire français dans le golfe arabo-persique, Paris le 6 septembre 1990.

Mesdames et messieurs,

- J'ai souhaité vous voir ce soir, comme il m'arrivera sans doute de le faire de nouveau de temps à autre, pour faire le point sur les événements du Moyen-Orient.

- A deux reprises déjà, je me suis adressé à vous, et, au-delà de vous, aux Français, et grâce à vos questions, ne voulant pas me livrer à des discours dits magistraux, j'ai pu répondre à l'essentiel des interrogations qui occupent nos compatriotes. Je souhaite agir de même ce soir. Je n'ai donc pas de déclaration préalable à faire. C'était nécessaire le 9 août en raison de la brutalité, de la soudaineté des événements. Ce n'est plus nécessaire aujourd'hui, compte tenu des multiples commentaires et informations que vous avez vous-mêmes diffusés.

- Les événements qui se sont déroulés depuis ma dernière intervention n'ont pas modifié sensiblement le cours des choses. Un certain nombre de pays, de chancelleries - et même le Secrétaire général des Nations unies, - se sont occupés de savoir si une négociation restait possible. Sans doute, une négociation est-elle toujours possible. Mais on doit bien constater que le champ ne s'était pas ouvert, en tout cas élargi, qui permettrait d'appliquer les résolutions des Nations unies sans aggravation du conflit.

- On en reste donc à ce point, déjà défini, qui doit être bien clair dans les esprits. Un certain nombre de pays, un grand nombre de pays dont la France, se sont mis en situation d'exécuter les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations unies, c'est ça le droit. C'est cela le droit international. C'est la loi que nous avons acceptée. Il est même remarquable que les Nations unies, une fois passé sans doute l'aigu du conflit est-ouest, aient pu en cette occasion retrouver autorité, prestige et capacité de décision et d'exécution. C'est une chance pour la société internationale et une chance à ne pas manquer. Il est donc très important d'être fidèle aux décisions qui sont prises à cet échelon, le plus élevé de la société internationale.

La France est, vous le savez, membre permanent du Conseil de Sécurité, l'un des cinq. Elle a donc une responsabilité particulière. C'est pourquoi, indépendamment de son souci de préserver la paix, mais aussi le droit - les deux à la fois - elle s'est placée parmi les premiers pays disponibles pour mettre en action le plan du Conseil de Sécurité.

- Voilà pourquoi nous avons dirigé les forces militaires vers le Moyen-Orient et plus particulièrement vers le Golfe arabo-persique.

- Nous avons aujourd'hui des forces aéronavales, on pourrait dire plutôt navales, qui servent de support à une force aérienne. Quatorze bâtiments, un porte-avions, bref une capacité d'intervention qui se situe au deuxième rang aujourd'hui dans le dispositif général, après les Etats-Unis d'Amérique et nettement devant tout autre. Ce n'est pas une compétition, c'est pour

montrer, simplement, que la France, agissant de cette sorte, l'a fait sans hésiter et sans lésiner. Environ 6 à 7000 hommes sont aujourd'hui directement engagés sur cette opération. Bien entendu nous aviserons selon les circonstances pour savoir s'il convient de renforcer ce dispositif.\

Vous allez maintenant, j'imagine, resserrer le débat en me posant des questions que j'attends parce qu'elles seront utiles et me permettront de compléter ces propos.

- Je vous remercie d'être venus prendre part à cette conversation, car cela en est une. Je n'ai pas l'intention, de jour en jour, d'apporter à l'ensemble des moyens d'information des nouvelles qui excéderaient la réalité. Je tiens simplement à rester en relation étroite avec vous pour vous tenir informés de ce qui se passe et de ce que l'on veut.

- Vous avez entendu, très récemment, M. le ministre des affaires étrangères, ainsi serez-vous régulièrement tenus au courant, par les autorités responsables, de la position de la France.

- Ce matin même, j'ai eu au téléphone et M. Gorbatchev et M. Bush. Les relations avec les différentes chancelleries se poursuivent normalement. Nous faisons partie des pays engagés, engagés au service du droit et de la société internationale, de l'Organisation des Nations unies. Nous pensons remplir un devoir et nous le remplissons sans défaillance. Maintenant l'avenir proche ou plus lointain ne peut pas être contenu en quelques formules.\

QUESTION.- Monsieur le Président, sommes-nous toujours dans une logique de guerre, ou y a-t-il une chance que nous entrions dans une logique de négociation ?

- LE PRESIDENT.- Une logique de guerre, sans aucun doute. Quand je dis logique de guerre, j'ajouterai : malheureusement. Ce qui veut dire que, puisque nous sommes dans une logique de guerre, il faut tout faire, ou faire beaucoup. Je vais vous dire pourquoi cette nuance. Il faut tout faire pour en sortir, mais j'ai corrigé en disant il faut faire beaucoup, parce que ce qui doit être accompli doit l'être dans le cadre du droit et ce ne serait pas servir le droit que de prétendre aller vers la paix par le mauvais chemin. Nous sommes encore malheureusement dans une logique de guerre et nous faisons tout ce que nous pouvons pour en sortir dans le respect du droit.\

QUESTION.- Je voudrais vous poser une question très directe. Si les Américains prenaient l'initiative - et je dis bien prenaient l'initiative - d'attaquer l'Irak, comme on leur en prête l'intention à tort ou à raison, quelle serait l'attitude de la France ?

- LE PRESIDENT.- Je ne vais pas faire de politique fiction. Pour l'instant, tel n'est pas le cas. On peut imaginer trois hypothèses et dans l'examen de ces hypothèses, il y aura une réponse à ce que vous me demandez. Une hypothèse, c'était celle qui prévalait au début du moins d'août : c'était une nouvelle agression de l'Irak, qui aurait été décidée avant l'installation du puissant dispositif américain et la mise en place de l'embargo par les nations qui y prennent part. Cela n'a pas eu lieu, mais, à mesure que le temps passe, cela devient de plus en plus difficile sauf situation jugée désespérée ou folle, mais on ne va pas examiner ce cas aujourd'hui. Donc, pour le cas où il y aurait agression nouvelle de l'Irak à l'égard de l'un des autres pays de la région, la France qui a dépêché ses unités dans la zone du Golfe, qui dispose d'une unité militaire en Arabie Saoudite et dans les Emirats Arabes Unis, la France serait solidaire et interviendrait. Dans l'hypothèse d'une action américaine, je ne sais que vous répondre puisqu'elle n'a pas été prévue. Je n'en ai pas été informé et je n'engagerai la France que sur ce que je connaîtrai. Mais je dis tout de suite que je n'engagerai la France qu'en exécution des dispositions des Nations unies, ce qui veut dire que pour l'instant la France n'en a pas reçu mandat. Si donc une nouvelle situation se présentait, beaucoup d'aspects pourraient se produire qui modifieraient la réponse. Par exemple, s'il s'agit d'une intervention soudaine, inattendue sur laquelle nous n'aurions pas été préalablement informés, cela serait une situation tout à fait différente de celle qui viendrait d'une interception d'un navire dans le cadre de l'embargo qui par réaction en chaîne provoquerait une série de conflits militaires qui aboutiraient à un combat général. Donc si vous allez de la première hypothèse à la deuxième, vous apercevez la multiplicité des situations qui ne me permet pas de vous répondre comme cela. Mais je peux les résumer : la France exécute les décisions du Conseil de Sécurité des Nations unies. Elle remplit un mandat et n'a pas l'intention de sortir de ce mandat.

- La troisième hypothèse c'est que les différentes parties en cause - ie veux dire parties en cause

La troisième hypothèse c'est que les différentes parties en cause - je veux dire parties en cause du côté de ceux qui aujourd'hui agissent au nom des Nations unies - estiment qu'il faut faire confiance jusqu'à son terme à l'embargo. C'est pour l'instant le mandat reçu. Il est appliqué et appliqué fermement. La France entend l'appliquer sans faille et inciter ses partenaires à agir de même, car c'est de la réussite de l'embargo que l'on peut attendre, si le cas se produit comme on doit le souhaiter, un règlement de cette affaire sans guerre. J'arrête là mes hypothèses.

- La quatrième, c'est la négociation mais cela nécessite un tout autre débat.\

QUESTION.- Je voudrais vous demander puisque vous êtes aussi acteur et observateur comment vous observez et ce que vous attendez en particulier de l'attitude de M. Gorbatchev. Vous dites que vous lui avez parlé ce matin au téléphone et il va y avoir le sommet d'Helsinki et ce sera ma première question : quelle observation faites-vous sur l'attitude des Soviétiques ? La deuxième porte sur l'état de l'opinion en Occident et singulièrement en France et enfin quelle observation faites-vous sur l'état de cohésion de votre gouvernement.

- LE PRESIDENT.- Première question touchant M. Gorbatchev : j'ai trouvé M. Gorbatchev très déterminé à faire tout ce qui peut l'être pour que la cohésion de ceux qui ont adopté les résolutions du Conseil de Sécurité soit préservée et si possible renforcée. Il a insisté sur cette notion, "la cohésion". Il ne souhaite pas, personne ne souhaite, j'imagine parmi ceux qui sont ainsi engagés, que je ne sais quelle divergence d'appréciation altère ou réduise la portée de l'embargo, dans cet espèce de combat psychologique qui se livre aujourd'hui, altère ou réduise la capacité des puissances engagées face au comportement de M. Saddam Hussein. Voilà non seulement ce que j'ai ressenti, mais aussi ce qui m'a été dit par M. Gorbatchev qui, au demeurant, ne m'a pas demandé d'en faire le compte rendu. Mais, enfin, je peux vous dire cela parce que c'est la moindre des choses, puisque vous êtes devant moi. Alors l'état de l'opinion française on y viendra peut-être, mais c'est à vous plutôt de me le dire, ce n'est pas à moi. Chef de l'Etat, j'essaie d'assurer la permanence du pays, de développer ses moyens, d'assurer la sécurité des Français et leur avenir. Je le fais avec un gouvernement et beaucoup d'autres gens, un peu partout dans le pays, et j'ai le sentiment que les Français sont décidés, disposés à faire confiance à ceux qui ont cette charge. Pour le reste, je ne peux me prononcer. Quand à la cohésion du gouvernement, je souhaiterais plutôt m'adresser à vous sur le plan de la politique extérieure.\

QUESTION.- Monsieur le Président puisque vous vous êtes entretenu ce matin avec M. Bush et M. Gorbatchev, qu'attendez-vous, vous, de ce déjeuner d'Helsinki ?

- LE PRESIDENT.- C'est excellent que MM. Bush et Gorbatchev se rencontrent dans une situation aussi grave, dans des circonstances aussi exigeantes. Il est très important de savoir si ces deux grands pays sont suffisamment en harmonie pour mener à bien le retour au Droit, pour que cède l'actuel président de l'Irak, pour que l'on en revienne à une relation vraiment et franchement pacifique et que l'on débattre des intérêts communs. C'est très important qu'ils agissent de concert et qu'ils soient suffisamment en état de compréhension pour que l'un et l'autre ne prenne pas des directions telles qu'en réalité le front des partisans de la résolution des Nations unies se rompe. Je ne crois pas que cette menace existe. Et puis, il ne s'agit pas simplement de vérifier la capacité du dispositif actuel. Il faut aussi prévoir les événements qui pourraient se produire au cours des semaines et des mois prochains. Donc, j'attends beaucoup, non pas en décisions sensationnelles mais j'attends beaucoup en affirmation de solidarité.\

QUESTION.- Monsieur le Président vous avez reçu récemment le roi Hussein et M. le Premier ministre a reçu M. Arafat, je voudrais savoir s'ils vous ont apporté des idées utiles pour la paix ou n'était-ce qu'une gesticulation visant à aider M. Saddam Hussein à éviter un affrontement militaire ?

- LE PRESIDENT.- Ce que pense le roi Hussein de Jordanie et ce que pensent M. Arafat et l'OLP, ce n'est pas à moi de vous l'apprendre, ils l'ont d'ailleurs dit et publié. Ils ont développé, ils ne sont pas les seuls, un certain nombre de projets tendant à réduire la tension, et à parvenir à une négociation. Le roi Hussein m'a exposé peut-être plus à fond qu'il ne l'a fait jusqu'alors, de quelle façon il souhaite que se déroulent des négociations, si elles ont lieu. Vous savez que parmi ces projets, il en est un qui consiste à demander que ce soit le front des pays arabes reconstitué qui

soit chargé par les Nations unies d'assurer pendant la période de transition, non pas l'exercice de la souveraineté mais l'exercice de la sécurité dans un Koweït qui aurait retrouvé sa souveraineté. Dès lors que serait présupposé le départ des forces irakiennes. Ce point de vue est intéressant et moi-même, j'en ai appelé le 9 août à la communauté arabe en souhaitant qu'elle pût réussir à s'entendre assez pour émettre des propositions communes. Mais tel n'est pas le cas, c'est ce que j'ai dit au roi Hussein de Jordanie. Ce n'est pas le cas, on ne peut donc pas préparer une solution utile hors des réalités, mais il serait souhaitable que soit remis aux pays arabes le soin d'assurer la transition pendant laquelle, le Koweït redevenu libre et souverain, il serait possible de parvenir à un accord pour éviter la guerre. Mais ce sont là des discussions vraisemblablement irréelles. De telle sorte qu'ayant écouté avec grand intérêt le roi Hussein et M. Michel Rocard ayant reçu M. Yasser Arafat, nous ne pensons pas que nous soyons en mesure d'emboîter le pas.\

QUESTION.- Monsieur le Président, si nous entrons dans une phase d'enlèvement, si tout le monde faisait du sur place en attendant peut-être que l'embargo fasse quelque chose ou que l'on arrive à une solution diplomatique, cela peut durer des mois, pensez-vous que les otages qui sont encore en Irak pourraient tenir des mois ? Et pensez-vous que les opinions publiques pourraient tenir également sur ce problème pendant des semaines ou des mois ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur Harouard, ce qui a été décidé par le Conseil de sécurité, c'est l'embargo et dans une dernière résolution, un embargo doté de moyens de contrainte. Les navires qui assument aujourd'hui la surveillance du Golfe et de ses abords ont le droit d'intervenir, d'interroger, de visiter, d'arraisonner. Et s'il y a rupture de l'embargo, ou tentative de rupture par la violence, par les coups de feu, ils ont également le droit d'y répondre, afin que l'embargo soit respecté. Je continue de penser que l'embargo respecté, c'est une grande chance pour la paix tout en parvenant aux résultats recherchés. Il faut songer qu'à partir du moment où l'Irak ne peut pas écouler son pétrole, où l'on n'achète plus le pétrole irakien et où ce pétrole, au demeurant, ne peut pas être transporté, on peut estimer que cela représente déjà les deux tiers d'un embargo réussi, puisque ce pays, par malchance pour lui, ne dispose que de cette ressource économique. Privé de pétrole, il est privé de moyens financiers, et donc privé du moyen de s'approvisionner en équipement et en armement. Donc, on peut estimer que l'embargo sur le pétrole réalise déjà l'essentiel de l'embargo global.

- Bien entendu, il reste encore à assurer l'embargo sur toute une série de communications et de ravitaillements de l'Irak. Il est donc nécessaire d'élargir et d'assumer un embargo sans faille. Ne pas acheter le pétrole et le bloquer, ce n'est pas suffisant. C'est beaucoup, ce n'est pas suffisant.

- Oui, je crois que les forces qui s'accroissent chaque jour et qui exécutent la mission des Nations unies, peuvent donner à cet embargo l'efficacité recherchée. On a bien vu dans l'histoire des embargos ou des blocus - nous n'entrons pas dans la discussion juridique - échouer. La situation de l'Irak, économiquement, est donc de disposer d'une seule production : le pétrole.

Géographiquement, l'Irak n'a pas d'accès à la mer. Un certain nombre de pays tout autour ne permettront pas de briser l'embargo. Quant à la Jordanie, elle participe à l'embargo, le roi Hussein me l'a répété. Et d'autre part, elle n'a pas grand chose à livrer. L'Iran, je ne dirai pas que c'est une inconnue. On a bien encore entendu ce matin qu'il y avait un certain nombre de relations entre ces deux pays, hier ennemis. Mais enfin, je ne pense pas que l'Iran se fasse le sauveteur de l'Irak. Ce serait à quel prix ?\

` Suite sur l'embargo ` De telle sorte que je crois à l'efficacité d'un embargo, et je pense que la sagesse c'est de le faire réussir, et d'être implacable dans son exécution. La France ne négligera rien pour cela. Est-ce que cela demandera des semaines ou des mois, et combien de mois, moi je ne le sais pas ! Il est vraisemblable que l'Irak dispose de réserves qui lui permettront de tenir davantage. Quand les choses se produiront nous aviserons. On ne peut pas s'engager dans une affaire aussi difficile sans compter sur le courage, sans affirmer sa propre détermination.

- C'est vrai que le sort des otages est un sort extrêmement attristant, intolérable du point de vue de la morale. Ceux qui prennent des otages accomplissent des actes de barbarie, mais c'est ainsi. Et nous nous préoccupons du sort des otages et particulièrement de nos compatriotes, vous savez qu'à l'heure actuelle 130 ont pu revenir, on peut en compter 70 autres qui sont partis par

leurs propres moyens, c'est-à-dire 200. Il en resterait donc environ 430, 440. Un certain nombre d'entre eux sont sans doute placés sur des sites militaires exposés. Notre devoir est de ne jamais les abandonner, mais notre devoir aussi est de ne pas céder à des pressions de cette sorte. Est-ce que les opinions publiques seront patientes ? Oui, si on leur explique l'importance de ce débat. Si on laisse dès le point de départ des conquérants ambitieux disposer à leur guise, simplement parce qu'ils sont plus forts militairement, de pays souverains, sur toute la terre vous trouverez des pays disposés à agir de la sorte, à violer le droit international, à risquer la guerre, à créer un désordre général et à ruiner le droit à l'indépendance d'autres peuples. Peut-on laisser faire cela ? On sait déjà comment cela commence, et on sait aussi comment cela finit. Voilà pourquoi il est nécessaire dès le point de départ d'une action de ce genre de tout faire pour y mettre un terme, et compter sur l'opinion publique. Oui, l'opinion française est une opinion que je crois courageuse. Nous sommes un pays riche d'histoire. Nous savons que l'histoire est rude, nous savons que l'histoire est souvent dramatique, mais nous savons qu'un peuple doit à sa volonté et à sa résolution de survivre et d'être grand. Ne dramatisons pas, la France se trouve associée à une grande action internationale selon la décision des Nations unies. La France ne poursuit pas d'objectifs qui lui soient propres, et nous ne sommes pas à l'heure actuelle en situation d'alerter les Français plus qu'il ne le convient, mais ils doivent savoir pourquoi nous agissons ainsi. La paix, oui, dans le respect du droit.\

QUESTION.- Depuis quelques jours, monsieur le Président, l'Union soviétique reparle de la tenue d'une conférence internationale, on sait très bien que c'est une idée franco-soviétique, est-ce que le moment n'est pas venu de tenir cette conférence pour régler tous les problèmes de la région ?

- LE PRESIDENT.- J'ai, en effet, noté comme vous que le projet de conférence internationale, cette fois-ci, dont l'objet serait élargi à l'ensemble des problèmes du Moyen-Orient, a été avancé par l'Union soviétique. C'est un projet qui ne peut pas surprendre la France. Vous avez bien voulu le rappeler, la France était avec l'Union soviétique à l'origine d'un projet de conférence internationale sur les problèmes de la Palestine. Nous continuons de penser que ce serait une bonne méthode, mais il ne faut pas confondre : une conférence internationale ne pourrait pas avoir pour objet de retarder l'exécution des décisions des Nations unies. Elle ne pourrait intervenir utilement qu'après que les objectifs définis par les Nations unies aient été accomplis, aient été atteints. Bref, ce ne serait pas, par exemple, la conférence internationale qui pourrait avoir pour mission d'obtenir, après des semaines, des mois ou des années de négociation, la libération du Koweït. Cela est un préalable, après quoi, on peut examiner l'intérêt d'une conférence internationale que nous continuons, nous, de croire utile. Mais je tiens vraiment à vous faire souligner la distinction que je viens d'émettre, cela ne peut pas se substituer à l'exécution des décisions des Nations unies.\

QUESTION.- L'embargo qui a fonctionné jusqu'à maintenant, c'était un embargo naval et efficace, à ce qu'il paraît. Est-ce que vous pensez étendre cet embargo à l'air et à la terre et pensez-vous saisir le Conseil de sécurité encore une fois pour cela ?

- LE PRESIDENT.- L'embargo qui a été décidé est un embargo général. Mais ensuite, au moment de l'application, au moment de la résolution 665, on a expressément cité les forces navales. A vrai dire ce problème pourrait être résolu d'une façon plus simple : que les pays désireux d'appliquer la volonté des Nations unies interdisent le survol de leur territoire, exercent un contrôle. Je ne pense pas que les ruptures d'embargo par la voie aérienne puissent concerner un flux considérable, nous avons d'ailleurs un certain nombre d'informations à ce sujet. Il était normal que le problème fût posé par notre ministre des affaires étrangères. S'il s'agit d'obtenir une résolution des Nations unies sur ce sujet, les difficultés pratiques de mise en oeuvre sont grandes. On a déjà entendu un certain nombre de représentants de pays alliés, notamment la Grande-Bretagne, émettre non pas des réserves sur le principe, mais sur la mise en application. Donc nous en parlerons. Je le répète, l'interdiction du survol du territoire des pays désireux d'appliquer les résolutions des Nations unies aurait déjà une réelle efficacité.\

QUESTION.- Monsieur le Président, à plusieurs reprises vous avez mentionné les limites imposées par le mandat du Conseil de sécurité.

- LE PRESIDENT.- Je les ai évoquées depuis le premier jour

- LE PRESIDENT.- Je les ai évoqués depuis le premier jour.

- QUESTION.- Hier, M. Guerassimov a dit qu'il n'y aurait pas d'ultimatum américano-soviétique, par contre, le cadre normal, a-t-il précisé, c'est le Conseil de sécurité. Est-ce que la France serait d'accord pour qu'un ultimatum soit prononcé par le Conseil de sécurité à l'égard de l'Irak ?

- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que vous appelez ultimatum ?

- QUESTION.- Une date limite pour le retrait du Koweït ?

- LE PRESIDENT.- Je sais ce que c'est qu'un ultimatum. Mais, en la circonstance, l'ultimatum est déjà lancé, donner à l'Irak, par exemple, une date de délai, en disant si vous n'avez pas, avant telle date, observé les prescriptions du Conseil de sécurité, nous autorisons et même nous demandons aux forces qui exécutent nos décisions d'engager le feu d'engager le combat. Je n'ai pas entendu dire que les Nations unies avaient l'intention d'adopter cette attitude, en tout cas dans les jours qui viennent. Ce qui est certain, c'est que les mesures de contrainte sont autorisées déjà depuis quelques jours et qu'elles seront mises en oeuvre si certains navires veulent briser l'embargo. Quant à ce que vous appelez ultimatum, il ne peut pas y avoir d'ultimatum américano-soviétique. Au nom de quoi ? Ils n'ont pas l'intention de le faire, j'en suis sûr. Seul le Conseil de Sécurité peut le faire et sous la forme d'ultimatum que vous venez de lui suggérer, je demande à voir.\

QUESTION.- Le respect de l'embargo et la montée du prix du pétrole rendent insupportable la situation de certaines nouvelles démocraties de l'Est, notamment de la Pologne. Est-ce que la France a l'intention de fournir une aide à ce pays ?

- LE PRESIDENT.- La France a déjà fourni pour d'autres raisons son aide à la Pologne, y compris pour les règlements de la dette, moratoire, réductions, etc... elle ne s'arrêtera pas en chemin puisque des nouvelles difficultés se posent pour ceux que vous appelez ces démocraties nouvelles, mais aussi pour de plus anciennes, des pays qui sont frappés de plein fouet par l'augmentation du prix du pétrole. C'est la raison pour laquelle nous avons déjà échangé quelques correspondances et eu quelques conversations avant-hier encore, entre M. le ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, M. le ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances en France et trois représentants de M. Bush, en particulier M. Brady pour examiner comment on pourrait mettre sur pied un plan d'aide aux pays frappés par la crise du pétrole ou dont les échanges ne peuvent plus se faire normalement avec l'Irak. Il faut le faire, je l'ai d'ailleurs dit au téléphone au Président George Bush. Nous apportons déjà une contribution importante par notre présence militaire. Nous n'avons pas à assumer de ce point de vue d'autres parties de la charge collective. Mais, pour ce qui touche à l'aide aux pays les plus visiblement touchés par la situation anormale qui se développe autour du problème de l'Irak, il faut le faire. La Pologne sera certainement l'un des pays qui devrait recevoir l'aide des autres, notamment de la France.\

QUESTION.- Monsieur le Président, êtes-vous satisfait de la cohésion de votre gouvernement et de votre majorité dans cette crise ? Cohésion de vos choix militaires et diplomatiques, je pense là aux déclarations du ministre de la défense et puis cohésion aussi, face à l'adaptation de l'économie à la situation, je pense aux réserves du Parti socialiste.

- LE PRESIDENT.- Pour ce qui touche aux décisions d'ordre militaire, elles relèvent de moi. Mais bien entendu je n'agis pas comme cela de mon propre mouvement, sans consulter, sans avoir l'avis du gouvernement et en tout cas des membres du gouvernement directement compétents dans ce domaine. Vous avez pu voir que j'ai procédé à la réunion de deux Conseils restreints, indépendamment des deux Conseils des ministres qui se sont tenus depuis lors. Mais enfin, cette politique, je l'ai définie. J'ai engagé notre armée et s'il est vrai que le ministre de la défense a pu prêter à discussion à la suite de déclarations qui lui étaient prêtées, il est également vrai que nous en avons discuté et qu'il n'y a qu'une seule voix et qu'une seule politique militaire pour la France et je suis de ce point de vue en parfait accord avec Jean-Pierre Chevènement. Il a tenu d'ailleurs à le déclarer il y a quelques jours, lui-même.

- Quant aux mesures économiques ou budgétaires, on estime qu'il convient de corriger le projet de budget, en raison de l'augmentation du prix du pétrole de 10 à 12 milliards. Ce n'est pas une somme considérable comparée aux 1300 milliards de ce même budget. Donc, n'exagérons rien lorsque l'on prononce de grands mots en la circonstance. Ce sont des mesures de rectification et

d'adaptation que j'ai déclarées moi-même au gouvernement nécessaires. Quant au choix des mesures pour réduire les dépenses et pour accroître les recettes, ce qui est le propre d'un budget, ce n'est pas directement mon affaire et je laisse pour l'instant les membres du gouvernement en débattre avec le Premier ministre. Cela me reviendra finalement et je dirai mon mot. Mais, vous avez cité le Parti socialiste, c'est le rôle tout-à-fait normal du Parlement, des parlementaires et particulièrement des parlementaires de la majorité que de se livrer à une discussion avec le gouvernement. Où serait la démocratie ? L'accord a priori en toutes choses serait absolument irréalisable, et ne serait pas salutaire. Personne ne nous gouverne par diktat, c'est très intéressant d'entendre l'opinion de députés qui sont sur le terrain, qui rencontrent les Français, qui les écoutent. Il faut donc tenir compte de ce que disent les parlementaires.

- Je n'ai pas observé que le ton du parti socialiste, puisque c'est de lui que vous me parlez, ait été à ce point insupportable qu'il ait empêché le gouvernement de gouverner. J'ai même entendu dire qu'une discussion avait eu lieu ce matin qu'elle avait été extrêmement profitable, et que tout le monde était satisfait. Je ne nourris donc pas d'inquiétude particulière sur les deux points que vous avez cités.\

QUESTION.- Lors de votre dernière conférence de presse vous aviez lancé un message aux otages, je crois que vous leur aviez dit : "Il faut espoir garder". A l'heure actuelle, ils peuvent vous entendre en direct, est-ce que vous avez un autre message à leur adresser ?

- LE PRESIDENT.- Le même. En sachant que c'est beaucoup leur demander, en raison de l'incertitude des événements de par la volonté de M. Saddam Hussein. Malgré tout, le dévouement de nos services diplomatiques, des agents diplomatiques et consulaires restés sur place, dans des conditions extrêmement périlleuses, vous l'imaginez bien, nous a déjà permis d'obtenir un certain nombre de satisfactions. Vous savez que Mme Georgina Dufoix se trouvait à Amman et elle est revenue ce matin avec les cent trois Français qui sont de retour parmi nous, auxquels j'adresse vraiment mes souhaits de bienvenue, en espérant qu'ils ne soient que l'avant-garde des otages qui nous reviendront. Mme Dufoix a accompagné ce convoi et retournera dès qu'il le faudra à Amman, pour le même motif. Pendant ce temps les conversations continuent, les démarches de toutes sortes, sans entamer en quoi que ce soit la volonté de la France, de maintenir la politique solidaire avec ceux qui participent à l'exécution des résolutions des Nations unies. Mais c'est de cette résolution que j'attends finalement une réponse utile et je l'espère une réponse heureuse. C'est de cette résolution que l'on peut espérer échapper à la logique de guerre et sans cette résolution on n'y échappera pas. Et c'est un message aussi que j'adresse aux otages, ils sont victimes d'un acte de barbarie. Il est encore temps pour ceux qui l'ont commis, cet acte, de réfléchir et de penser qu'ils se grandiraient devant l'opinion internationale en rendant leur liberté aux milliers d'otages qu'ils détiennent.

- Seulement, cela ne peut pas être l'objet d'une négociation pouvant empiéter sur la nécessité de faire triompher le droit international, là où il a été mis en cause.\

QUESTION.- Les Etats-Unis ont l'intention de proposer à certains pays arabes la constitution d'un nouveau pacte ou une nouvelle alliance de défense, qu'en pensez-vous ? Et certains en France pensent que l'Europe est mieux placée pour proposer une telle structure pour préserver la paix et la stabilité dans cette région.

- LE PRESIDENT.- Je ne juge pas les intentions, je n'en prête pas, je vous remercie de donner à l'Europe ce satisfecit ou du moins d'exprimer cette espérance. J'espère que l'Europe aussi la saisira et l'Europe est de plus en plus présente en tant que telle. Le ministre d'Etat, chargé des affaires étrangères se rend à Rome dès demain pour débattre avec les Douze des sujets en question. Mais je ne peux pas juger une décision que je ne connais pas, celle des Etats-Unis d'Amérique.\

QUESTION.- Avant la crise du Golfe, avant les vacances, vous aviez appelé à un meilleur partage des fruits de la croissance, à une revalorisation des bas et des moyens salaires, aujourd'hui le gouvernement parle d'efforts nécessaires à faire, éventuellement de mesures difficiles à prendre et les premières mesures qu'il a prises sont en faveur des entreprises, enfin seront en faveur des entreprises, est-ce qu'il n'y a pas là une contradiction ?

- LE PRESIDENT.- Vous jugez un peu trop vite. Je ne vous accablerai pas, vous n'êtes pas le premier et vous êtes journaliste et votre devoir est de vous informer, moins excusables sont les gens informés qui posent quand même la question. Mais en réalité, les propositions que fera le gouvernement sont très équilibrées. On ne peut donc pas dire que ces dispositions iraient accroître les inégalités, au contraire. Donc attendez simplement un peu d'avoir l'ensemble de ce dispositif qui est actuellement en discussion pour pouvoir l'apprécier. Quant au fond du problème, c'est-à-dire le problème des salaires, spécialement des plus faibles, vous savez que rendez-vous a été pris entre les partenaires sociaux et le point doit être fait, une première fois, de ces conversations en octobre. Je ne manquerai pas le mois prochain de m'en inquiéter et de vous le faire savoir.\

QUESTION.- Est-ce à dire que vous craignez que M. George Bush ne se mette en quête de feu vert à Helsinki ou de feu orange qui précéderait un engagement militaire au Proche-Orient ?

- LE PRESIDENT.- Je ne vois pas ce qui vous permet de supposer que je pensais à cela. Je crois que la question d'une éventuelle intervention militaire des Etats-Unis avant le terme, avant qu'on ait pu faire le bilan de l'embargo, a déjà été évoquée par plusieurs de vos confrères et j'y ai répondu longuement. Je ne crains absolument pas que M. Bush et M. Gorbatchev, en commun, prennent une décision de ce genre, elle serait très surprenante.\

QUESTION.- Monsieur le Président, ma question porte sur le sort de nos diplomates à Koweït City. Pensez-vous à une initiative européenne ou conjointe avec l'Union soviétique ou les Etats-Unis pour leur venir en aide ?

- LE PRESIDENT.- Une initiative, c'est-à-dire des décisions ou des esquisses de décisions, si celles-ci relèvent de l'autorité de ces gouvernements ? Un projet sera certainement ébauché, peut-être même dès demain au cours de la réunion des Douze qui se tiendra à Rome, et à laquelle participera naturellement M. Roland Dumas.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez parlé d'un projet de budget rectifié à moins dix, moins douze milliards de francs, ce qui correspondrait un peu au double des derniers chiffres qui nous avaient été suggérés dans les différents ministères et vous aviez aussi dit que des arbitrages vous reviendront. Alors sur quels postes budgétaires serez-vous intransigeant ?

- LE PRESIDENT.- Vous allez bien vite ! J'attendrai d'abord de les connaître, ensuite j'ai dit dix à douze milliards parce que c'est le canevas sur lequel a travaillé le gouvernement. Si finalement il estime qu'il peut s'en tirer à moins, je n'y vois pas d'inconvénient. Mais c'est sur le chiffre de dix à douze milliards que le canevas a été tracé. C'est vrai, j'ai bien observé que cela allait plutôt vers la baisse... Je verrai bien. Quand j'ai dit "arbitrer", le mot était peut-être erroné, je pense que je n'aurai pas à arbitrer. Le Premier ministre rencontrera les ministres et, je pense, aboutira à une proposition qui ne suscitera pas de grandes difficultés. Si moi-même je n'étais pas d'accord, je le dirais, bien entendu et il est possible que l'on tienne compte de mes observations.\

QUESTION.- Le Président Bush vient d'accepter de s'adresser à la nation irakienne par le biais de la télévision irakienne.

- Est-ce que vous seriez disposé à agir de la même façon si vous étiez persuadé qu'il y avait des résultats positifs à la clef ? Deuxièmement, êtes-vous prêt ou envisagez-vous de vous rendre aux côtés des soldats français engagés dans le Golfe ?

- LE PRESIDENT.- Première question : si c'est utile, je le ferai. Il y a là une estimation à faire, je ne peux pas parler comme cela dans le vide. Deuxièmement, est-ce que j'irai voir les soldats français ? Cela n'est pas programmé mais c'est tout à fait probable.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez reçu, il y a quelques jours, les principaux leaders politiques français, quelle impression avez-vous tirée de cet ensemble de rencontres ?

- LE PRESIDENT.- Très bonne impression. J'ai trouvé des hommes tout à fait désireux de contribuer à l'effort de la France pour observer la politique que j'ai définie par cette formule très simple : la paix oui, mais dans le droit, ce qui veut dire qu'on assume les responsabilités si tel n'est pas le cas.\

QUESTION.- Monsieur le Président, envisagez-vous une modification du dispositif militaire français pour tenir compte, éventuellement, des demandes d'assistance présentées par des pays du Proche-Orient ?

du Proche-Orient :

- LE PRESIDENT.- Pour l'instant, ces demandes sont venues de l'Arabie saoudite et des Emirats Arabes Unis. Nous nous en sommes tenu là, nous avons répondu positivement. Quand d'autres demandes seront faites - si elles sont faites - nous verrons ce qu'il conviendra de faire.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pouvez nous donner une idée des frais causés par l'envoi des forces dans la région et est-ce que vous avez l'intention de demander à vos partenaires une contribution pour couvrir les frais, par exemple une contribution du partenaire privilégié de la France qu'est l'Allemagne ? LE PRESIDENT.- Cette estimation n'est pas encore établie. Nous n'en sommes qu'à des prévisions qui risquent d'être modifiées à tout moment selon la nature de l'effort à accomplir et selon sa durée. Donc je ne peux pas vous répondre. C'est quand même en prévision de ce type d'effort que nous envisageons un simple aménagement du budget, pour ceci et pour l'augmentation du prix du pétrole. Nous ne demandons à personne de contribuer à cet effort militaire. En revanche, il faudra un effort international et en particulier de votre pays et du nôtre pour soutenir les pays dont l'économie se trouve gravement détériorée par la situation présente.\

QUESTION.- Je voudrais savoir si la France est d'accord pour assurer une aide alimentaire et en médicaments aux Irakiens qui sont enfermés dans leur propre pays ?

- LE PRESIDENT.- Mais les Nations unies ont prévu ce cas. Elles ont prévu une aide alimentaire d'urgence et la livraison de médicaments. Quant à l'appréciation de savoir à partir de quel moment cette aide alimentaire d'urgence deviendrait simplement une façon commode de briser l'embargo, il existe une commission aux Nations unies qui s'appelle la Commission des sanctions qui a charge d'examiner ce problème. Alors laissons les autorités choisies à cet effet nous dire ce qu'elles en pensent.\